

Articulation des programmes d'enseignement de l'école primaire (*BO hors série n°3 du 19 juin 2008*) avec le Socle commun de connaissances et de compétences (*décret n°2006- 830 du 11 juillet 2006*)

Cycle des approfondissements - Programmes du CE2, du CM1 et du CM2

Ce document a pour visée d'articuler les programmes d'enseignement de l'école primaire avec le socle commun de connaissances et de compétences qui constitue « **la référence indispensable autour de laquelle seront organisés tous les enseignements de ce premier niveau de la scolarité obligatoire** » (préambule des programmes 2008).

Afin de rendre visible l'articulation, chacun des domaines disciplinaires des programmes est mis en relation avec l'un des 7 piliers du socle commun et les tableaux présentent d'une part les compétences attendues en fin de palier 2 du socle, d'autre part les connaissances et capacités à travailler pour s'assurer de la maîtrise de ces compétences.

Quelques vigilances indispensables :

En français et mathématiques, les tableaux sont réalisés à partir des progressions proposées pour chacune des classes du cycle. Les progressions sont des traductions des contenus des programmes en termes de notions. Les choix opérés induisent parfois des choix didactiques que l'on pourra reconsidérer dans le cadre de la liberté pédagogique. La présentation des programmes précise : « **le professeur des écoles ne saurait être un simple exécutant : à partir des objectifs nationaux, il doit inventer et mettre en œuvre les situations pédagogiques qui permettront à ses élèves de réussir dans les meilleures conditions** ». Dans ce cadre, il nous paraît essentiel :

- que tout enseignement reste bien dans une logique de construction de compétence, la visée étant bien de permettre à tous les élèves la maîtrise des 7 compétences du socle commun ;
- que toute connaissance ou capacité prise isolément soit toujours référée à la pratique qui lui donne sens (résolution de problème en mathématiques, production d'écrit en français...)

Les propositions faites dans ce document engagent à poursuivre un travail de concertation inter et intra cycle : « **les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages. Seules des connaissances et des compétences nouvelles sont mentionnées dans chaque colonne. Pour chaque niveau, les connaissances et compétences acquises dans la classe antérieure sont à consolider** ».

« **Le socle commun ne se substitue pas aux programmes de l'école primaire et du collège. Il en fonde les objectifs pour définir ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire. Il s'organise en sept compétences. Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie. Chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences.** »

On sera tout particulièrement attentif à ce que les activités organisées en classe, quelle que soit la discipline, favorise la construction des registres transversaux des compétences 1, 4, 6 et 7, c'est-à-dire :

Compétence 1 « La maîtrise de la langue française », développer chez les élèves la capacité à :

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (description, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes lors de sa rédaction en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

Compétence 4 « La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication », développer chez les élèves la capacité à :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

Compétence 6 « les compétences sociales et civiques », développer chez les élèves la capacité à :

- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades.

compétence 7 « L'autonomie et l'initiative », développer chez les élèves la capacité à :

- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ;

Français / Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Progression proposée par le BO pour le CE2	Progression proposée par le BO pour le CM1	Progression proposée par le BO pour le CM2	
Langage oral	Langage oral	Langage oral	Langage oral	
<p><u>Comp. 1 : La maîtrise de la langue française</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ; - prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ; - répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ; <p><u>Comp. 5 : La culture humaniste</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ; <p><u>Comp.6 : les compétences sociales et civiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ; 	<p><u>Raconter, décrire, exposer</u> Faire un récit structuré et compréhensible pour un tiers ignorant des faits rapportés ou de l'histoire racontée, inventer et modifier des histoires, décrire une image, exprimer des sentiments, en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié.</p>	<p><u>Raconter, décrire, exposer</u> - Décrire un objet, présenter un travail à la classe en s'exprimant en phrases correctes et dans un vocabulaire approprié.</p>		
	<p><u>Échanger, débattre</u> - Écouter et prendre en compte ce qui a été dit. - Questionner afin de mieux comprendre. - Exprimer et justifier un accord ou un désaccord, émettre un point de vue personnel motivé.</p>	<p><u>Échanger, débattre</u> - Demander et prendre la parole à bon escient. - Réagir à l'exposé d'un autre élève en apportant un point de vue motivé. - Participer à un débat en respectant les tours de parole et les règles de la politesse. - Présenter à la classe un travail collectif.</p>	<p><u>Échanger, débattre</u> - Participer aux échanges de manière constructive : rester dans le sujet, situer son propos par rapport aux autres, apporter des arguments, mobiliser des connaissances, respecter les règles habituelles de la communication.</p>	
	<p><u>Réciter</u> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).</p>	<p><u>Réciter</u> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).</p>	<p><u>Réciter</u> - Dire sans erreur et de manière expressive des textes en prose ou des poèmes (une dizaine).</p>	
Lecture	Lecture	Lecture	Lecture	
<ul style="list-style-type: none"> - lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ; 	Lire les consignes de travail, les énoncés de problèmes dont le vocabulaire difficile ou nouveau a été élucidé par le maître.	Lire sans aide les consignes du travail scolaire, les énoncés de problèmes.	Lire sans aide une leçon dans un manuel après un travail en classe sur le sujet.	
	Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait de texte, après préparation.	Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte d'une dizaine de lignes, après préparation.	Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un texte de plus de dix lignes, après préparation.	
	Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre (reformuler, répondre à des questions sur ce texte).	Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre (reformuler, résumer, répondre à des questions sur ce texte).		
	Repérer dans un texte des informations explicites en s'appuyant en particulier sur le titre, l'organisation (phrases, paragraphes), le vocabulaire.	Repérer dans un texte des informations explicites et en inférer des informations nouvelles (implicites).	Repérer les effets de choix formels (emplois de certains mots, utilisation d'un niveau de langue bien caractérisé, etc.).	
	Reconnaître les marques de ponctuation.			

<ul style="list-style-type: none"> - lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ; - dégager le thème d'un texte ; - utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) - répondre à une question par une phrase complète à l'oral; - Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia) ; - Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque. 		Dans un récit ou une description, s'appuyer sur les mots de liaison qui marquent les relations spatiales et sur les compléments de lieu pour comprendre avec précision la configuration du lieu de l'action ou du lieu décrit.	S'appuyer sur les mots de liaison et les expressions qui marquent les relations logiques pour comprendre avec précision l'enchaînement d'une action ou d'un raisonnement.
	<ul style="list-style-type: none"> - sur le repérage des différents termes désignant un personnage, - sur les temps des verbes et sur les mots de liaison exprimant les relations temporelles pour comprendre avec précision la chronologie des événements, - sur les deux-points et guillemets pour repérer les paroles des personnages. 	Comprendre l'usage de l'imparfait et du passé simple dans un récit, du présent dans un texte scientifique ou documentaire.	
	Lire un texte documentaire, descriptif ou narratif, et restituer à l'oral ou par écrit l'essentiel du texte (sujet du texte, objet de la description, trame de l'histoire, relations entre les personnages...).	Saisir l'atmosphère ou le ton d'un texte descriptif, narratif ou poétique, en s'appuyant en particulier sur son vocabulaire.	
	Adopter une stratégie pour parvenir à comprendre : repérer des mots inconnus et incompris, relire, questionner, recourir au dictionnaire, etc.	Participer à un débat sur un texte en confrontant son interprétation à d'autres de manière argumentée.	
	Se repérer dans une bibliothèque habituellement fréquentée pour choisir et emprunter un livre.	Utiliser les outils usuels de la classe (manuels, affichages, etc.) pour rechercher une information, surmonter une difficulté.	Se repérer dans une bibliothèque, une médiathèque.
		Effectuer des recherches, avec l'aide de l'adulte, dans des ouvrages documentaires (livres ou produits multimédia).	Effectuer, seul, des recherches dans des ouvrages documentaires (livres, produits multimédia).
Littérature	Littérature	Littérature	Littérature
<ul style="list-style-type: none"> - lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ; - dégager le thème d'un texte ; - repérer dans un texte des informations explicites ; - inférer des informations nouvelles (implicites) ; - repérer les effets de choix formels (emploi de certains mots, utilisation d'un niveau de langue. - Etablir des liens entre les textes lus. 	Lire une œuvre intégrale ou de larges extraits d'une œuvre longue.	Lire au moins un ouvrage par trimestre et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à haute voix.	Lire au moins cinq ouvrages dans l'année scolaire et en rendre compte ; choisir un extrait caractéristique et le lire à haute voix.
	Rendre compte des œuvres lues, donner son point de vue à leur propos.	Adapter son comportement de lecteur aux difficultés rencontrées : notes pour mémoriser, relecture, demande d'aide, etc.	Expliciter des choix de lecture, des préférences. - Raconter de mémoire une œuvre lue ; citer de mémoire un court extrait caractéristique.
	Raconter de mémoire, ou en s'aidant de quelques images des histoires lues dans les années ou les mois antérieurs ; connaître leur titre.	Se rappeler le titre et l'auteur des œuvres lues.	Rapprocher des œuvres littéraires, à l'oral et à l'écrit.
	Établir des relations entre des textes ou des œuvres : même auteur, même thème, même personnage, etc.	Participer à un débat sur une œuvre en confrontant son point de vue à d'autres de manière argumentée.	
Écriture et Rédaction	Écriture	Écriture	Écriture
	Copier sans erreur (formation des lettres,	Copier sans erreur un texte d'une dizaine	Copier sans erreur un texte d'au moins

<p>- copier sans erreur un texte d'au moins 15 lignes en lui donnant une présentation soignée ;</p> <p>- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte, mieux l'écrire ;</p> <p>- répondre à une question par une phrase complète à l'écrit ;</p> <p>- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;</p>	orthographe, ponctuation) un texte de cinq à dix lignes en soignant la présentation.	de lignes, en respectant la mise en page s'il y a lieu.	quinze lignes en lui donnant une présentation adaptée.
	Copier avec soin, en respectant la mise en page, un texte en prose ou poème appris en récitation.		
	Rédaction	Rédaction	Rédaction
	Dans les diverses activités scolaires, proposer une réponse écrite, explicite et énoncée dans une forme correcte.	Dans les diverses activités scolaires, noter des idées, des hypothèses, des informations utiles au travail scolaire.	Dans les diverses activités scolaires, prendre des notes utiles au travail scolaire.
	Rédiger un court texte narratif en veillant à sa cohérence temporelle (temps des verbes) et à sa précision (dans la nomination des personnages et par l'usage d'adjectifs qualificatifs), en évitant les répétitions par l'usage de synonymes, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation.	Rédiger des textes courts de différents types (récits, descriptions, portraits) en veillant à leur cohérence, à leur précision (pronoms, mots de liaison, relations temporelles en particulier) et en évitant les répétitions.	Rédiger différents types de textes d'au moins deux paragraphes en veillant à leur cohérence, en évitant les répétitions, et en respectant les contraintes syntaxiques et orthographiques ainsi que la ponctuation.
	Rédiger un court dialogue (formulation des questions et des ordres).	Rédiger un court dialogue (formulation des questions et des ordres).	Écrire un texte de type poétique en obéissant à une ou plusieurs consignes précises.
	Savoir amplifier une phrase en ajoutant des mots : en coordonnant par <i>et</i> un nom à un autre, un adjectif à un autre, un verbe à un autre.	Savoir amplifier une phrase simple par l'ajout d'éléments coordonnés (<i>et, ni, ou, mais</i> entre des mots ou des phrases simples ; <i>car, donc</i> entre des phrases simples), d'adverbes, de compléments circonstanciels et par l'enrichissement des groupes nominaux.	Maîtriser la cohérence des temps dans un récit d'une dizaine de lignes.
Améliorer (corriger et enrichir) un texte en fonction des remarques et aides du maître.			
Vocabulaire	Vocabulaire	Vocabulaire	Vocabulaire
<p>- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;</p> <p>- maîtriser quelques relations de sens entre les mots ;</p>	<p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient des termes appartenant aux lexiques des repères temporels, de la vie quotidienne et du travail scolaire. - Utiliser les termes exacts qui correspondent aux notions étudiées dans les divers domaines scolaires. - Savoir ce qu'est une abréviation (ex. "<i>adj.</i>" dans un article de dictionnaire). 	<p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser à bon escient des termes afférents aux actions, sensations et jugements. 	<p>Acquisition du vocabulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer à utiliser des termes renvoyant à des notions abstraites (émotions, sentiments, devoirs, droits). - Comprendre des sigles.
	<p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un texte, relever les mots d'un même domaine (ex. le vocabulaire de la mer). - Utiliser des synonymes et des mots de sens contraire dans les activités d'expression orale et écrite. - Préciser, dans son contexte, le sens d'un 	<p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le contexte pour comprendre un mot inconnu ; vérifier son sens dans le dictionnaire. - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat (mots concrets : ex. <i>un pommier est un arbre fruitier</i>). - Commencer à identifier les différents 	<p>Maîtrise du sens des mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer les différents sens d'un verbe selon sa construction (ex. <i>jouer, jouer quelque chose, jouer à, jouer de, jouer sur</i>). - Identifier l'utilisation d'un mot ou d'une expression au sens figuré. - Classer des mots de sens voisin en

	<p>mot connu ; le distinguer d'autres sens possibles.</p>	<p>niveaux de langue.</p>	<p>repérant les variations d'intensité (ex. bon, délicieux, succulent). - Définir un mot connu en utilisant un terme générique adéquat et en y ajoutant les précisions spécifiques à l'objet défini.</p>
<p>- maîtriser quelques relations concernant la forme et le sens des mots</p>	<p>Les familles de mots - Construire ou compléter des familles de mots.</p>	<p>Les familles de mots - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe. - Connaître et utiliser oralement le vocabulaire concernant la construction des mots (radical, préfixe, suffixe, famille). - Utiliser la construction d'un mot inconnu pour le comprendre.</p>	<p>Les familles de mots - Regrouper des mots selon leur radical. - Regrouper des mots selon le sens de leur préfixe et connaître ce sens, en particulier celui des principaux préfixes exprimant des idées de lieu ou de mouvement. - Regrouper des mots selon le sens de leur suffixe et connaître ce sens. - Pour un mot donné, fournir un ou plusieurs mots de la même famille en vérifiant qu'il(s) existe(nt).</p>
<p>- savoir utiliser un dictionnaire papier ou numérique</p>	<p>Utilisation du dictionnaire - Savoir épeler un mot ; connaître l'ordre alphabétique ; savoir classer des mots par ordre alphabétique. - Utiliser le dictionnaire pour rechercher le sens d'un mot.</p>	<p>Utilisation du dictionnaire - Dans une définition de dictionnaire, identifier le terme générique. - Utiliser le dictionnaire pour vérifier le sens d'un mot (en particulier quand il en a plusieurs), ou sa classe, ou son orthographe, ou son niveau de langue. - Se servir des codes utilisés dans les articles de dictionnaire.</p>	<p>Utilisation du dictionnaire - Utiliser avec aisance un dictionnaire.</p>
	Grammaire	Grammaire	Grammaire
	<p>La phrase - Transformer une phrase simple affirmative en phrase négative ou interrogative, ou inversement. - Identifier le verbe conjugué dans une phrase simple et fournir son</p>	<p>La phrase - Construire correctement des phrases négatives, interrogatives, injonctives. - Identifier les verbes conjugués dans des phrases complexes et fournir leurs infinitifs.</p>	<p>La phrase - Construire correctement des phrases exclamatives. - Comprendre la distinction entre phrase simple et phrase complexe. - Reconnaître des propositions indépendantes coordonnées, juxtaposées. - Reconnaître la proposition relative (seulement la relative complément de nom).</p>
<p>- distinguer les mots selon leur nature ;</p>	<p>Les classes de mots - Distinguer selon leur nature le verbe, le nom (propre / commun), les articles, les déterminants possessifs, les pronoms personnels (formes sujet), les adjectifs qualificatifs. - Approche de l'adverbe : modifier le sens d'un verbe en lui ajoutant un adverbe, relier des phrases simples par des mots de liaison temporelle (ex. les adverbes <i>puis, alors...</i>).</p>	<p>Les classes de mots - Distinguer selon leur nature les mots des classes déjà connues, ainsi que les déterminants démonstratifs, interrogatifs, les pronoms personnels (sauf <i>en, y</i>), les pronoms relatifs (<i>qui, que</i>), les adverbes (de lieu, de temps, de manière), les négations.</p>	<p>Les classes de mots - Distinguer selon leur nature les mots des classes déjà connues, ainsi que les pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs et relatifs, les mots de liaison (conjonctions de coordination, adverbes ou locutions adverbiales exprimant le temps, le lieu, la cause et la conséquence), les prépositions (lieu, temps). - Connaître la distinction entre article défini et article indéfini et en comprendre</p>

			le sens ; reconnaître la forme élidée et les formes contractées de l'article défini. - Reconnaître et utiliser les degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).
- identifier les fonctions des mots dans la phrase ;	<p>Les fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la différence entre la nature d'un mot et sa fonction. - Connaître la distinction entre compléments du verbe et compléments du nom. - Dans une phrase simple où l'ordre sujet-verbe est respecté : <ul style="list-style-type: none"> . identifier le verbe et le sujet (sous forme d'un nom propre, d'un groupe nominal ou d'un pronom personnel) ; . reconnaître le complément d'objet (direct et indirect) du verbe ; . reconnaître le complément du nom. - Approche de la circonstance : savoir répondre oralement aux questions <i>où ?</i>, <i>quand ?</i>, <i>comment ?</i>, <i>pourquoi ?</i> - Le groupe nominal : <ul style="list-style-type: none"> . comprendre la fonction de ses éléments : le nom (noyau du groupe nominal), le déterminant (article, déterminant possessif) qui le détermine, l'adjectif qualificatif qui le qualifie, le nom qui le complète ; . manipuler l'adjectif et le complément de nom (ajout, suppression, substitution de l'un à l'autre...). 	<p>Les fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une phrase simple où l'ordre sujet-verbe est respecté : <ul style="list-style-type: none"> . identifier le verbe et le sujet (nom propre, groupe nominal, pronom personnel, pronom relatif), . reconnaître le complément d'objet second, . reconnaître les compléments circonstanciels de lieu, de temps, . reconnaître l'attribut du sujet. - Comprendre la notion de circonstance : la différence entre complément d'objet et complément circonstanciel (manipulations). - Le groupe nominal : manipulation de la proposition relative (ajout, suppression, substitution à l'adjectif ou au complément de nom et inversement). - Connaître les fonctions de l'adjectif qualificatif : épithète, attribut du sujet. 	<p>Les fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la distinction entre compléments essentiels (complément d'objet), et compléments circonstanciels (manipulations). - Comprendre la notion de groupe nominal : l'adjectif qualificatif épithète, le complément de nom et la proposition relative comme enrichissements du nom.
	<p>Le verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les notions d'action passée, présente, future. - Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps simples étudiés (présent, futur, imparfait). - Conjuguer à l'indicatif présent, futur et imparfait les verbes des premier et deuxième groupes, ainsi qu'<i>être</i>, <i>avoir</i>, <i>aller</i>, <i>dire</i>, <i>faire</i>, <i>pouvoir</i>, <i>partir</i>, <i>prendre</i>, <i>venir</i>, <i>voir</i>, <i>vouloir</i>. - Repérer dans un texte l'infinitif d'un verbe étudié. 	<p>Le verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion d'antériorité d'un fait passé par rapport à un fait présent. - Connaître la distinction entre temps simple et temps composé, la règle de formation des temps composés (passé composé), la notion d'auxiliaire. - Conjuguer aux temps déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif passé simple, au passé composé et à l'impératif présent, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises. 	<p>Le verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la notion d'antériorité relative d'un fait passé par rapport à un autre, d'un fait futur par rapport à un autre. - Conjuguer aux temps et modes déjà étudiés, ainsi qu'à l'indicatif futur antérieur, plus-que-parfait, conditionnel présent, au participe présent et passé, les verbes déjà étudiés ; conjuguer des verbes non étudiés en appliquant les règles apprises.
	<p>Les accords</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles de l'accord du verbe avec son sujet ; de l'accord entre déterminant et nom, nom et adjectif. 	<p>Les accords</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la règle de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec être (non compris les verbes pronominaux). - Connaître la règle de l'accord de 	<p>Les accords</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la règle de l'accord du participe passé dans les verbes construits avec être et avoir (cas du complément d'objet direct posé après le verbe).
- conjuguer les verbes, utiliser les temps à bon escient.			

		l'adjectif (épithète ou attribut) avec le nom.		
	Orthographe	Orthographe	Orthographe	
<p>En orthographe, l'ensemble des connaissances et compétences attendues s'applique à toutes les situations d'écriture énoncées plus haut et non rappelées dans cette rubrique. L'orthographe révisée est la référence.</p> <p>- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire;</p> <p>- maîtriser l'orthographe grammaticale</p> <p>- maîtriser l'orthographe lexicale</p>	<p>Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins cinq lignes en mobilisant les connaissances acquises en vocabulaire, grammaire et orthographe.</p>	<p>Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'une dizaine de lignes en mobilisant les connaissances acquises.</p>	<p>Écrire sans erreur sous la dictée un texte d'au moins dix lignes en mobilisant les connaissances acquises.</p>	
	<p>Compétences grapho-phoniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les correspondances entre lettres et sons. - Respecter la valeur des lettres en fonction des voyelles placées à proximité (<i>s/ss, c/ç, c/qu, g/gu/ge</i>). - Respecter la valeur des lettres en fonction de la consonne suivante (<i>n</i> devenant <i>m</i> devant <i>m, b, p</i>). - Utiliser sans erreur les accents (<i>é, è, ê</i>). 			
	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire sans erreur les pluriels des noms se terminant par <i>s, x, z</i> ; par <i>-al</i>, par <i>-ou</i>. - Utiliser sans erreur les marques du pluriel et du féminin des adjectifs. - Écrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, sans confondre, en particulier, les terminaisons (<i>-e, -es, -ent</i> ; <i>-ons et -ont</i> ; <i>-ez, -ais, -ait et -aient</i> ; <i>-ras, -ra</i>). - Appliquer la règle de l'accord du verbe avec le sujet (y compris pronom personnel) dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respecté, et où le verbe est à un temps simple. - Accorder sans erreur le déterminant et le nom, le nom et l'adjectif (épithète). - Écrire sans erreur des homophones grammaticaux en liaison avec le programme de grammaire (<i>a/à, ont/on, est/et, sont/son</i>) 	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire sans erreur le pluriel des noms se terminant par <i>-eu, par -eau</i>. Le pluriel des noms en <i>-au, -ail</i> est en cours d'acquisition. - Écrire sans erreur les formes des verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du premier groupe en <i>-cer, -ger, -guer</i>. - Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris pour les verbes à un temps composé, et pour les sujets inversés. - Appliquer la règle de l'accord du participe passé avec <i>être</i> et <i>avoir</i> (cas du complément d'objet direct postposé). - Accorder sans erreur l'adjectif (épithète, apposé et attribut du sujet) avec le nom. - Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi que <i>ses/ces, mes/mais, on/on n', ce/se, c'/s' (c'est/s'est, c'était/s'était), ou/où, la/l'a/l'as/là</i>. - Écrire sans erreur les infinitifs de verbes du premier groupe après préposition (il me dit d'aller). 	<p>Orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orthographier correctement les verbes étudiés aux temps étudiés, dont les verbes du premier groupe en <i>-yer, -eter, -eler</i>. - Appliquer la règle de l'accord du verbe avec son sujet, y compris avec le sujet qui de 3ème personne. - Écrire sans erreur les homophones grammaticaux déjà étudiés, ainsi que <i>on/on n', d'on/dont/donc, quel(s)/quelle(s)/qu'elle(s), sans/s'en</i> ; la distinction entre <i>leur et leurs</i> est en cours d'acquisition en fin de cycle. - Distinguer par le sens les formes verbales homophones de l'imparfait et du passé composé. 	
<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire sans erreur des noms et des adjectifs se terminant par une consonne muette (ex. <i>chant</i>, cf. <i>chanteur</i> ; <i>blond</i>, cf. <i>blonde</i>..). - Écrire sans erreur les mots mémorisés et régulièrement révisés, en particulier les mots invariables acquis aux CP et CE 1, 	<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire sans erreur des mots invariables, en particulier les plus fréquents de ceux étudiés en grammaire. - S'appuyer sur sa connaissance des familles de mot pour écrire sans erreur des mots nouveaux (préfixe <i>in-, im-, il-</i> ou <i>ir-, suffixe -tion</i>..). 	<p>Orthographe lexicale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écrire correctement (doublement de la consonne) le début des mots commençant par <i>ap-, ac-, af-, ef- et of-</i>. - Écrire correctement la syllabe finale des noms terminés par <i>-ée</i> ; <i>par -té</i> ou <i>-tié</i> ; par un e muet. - Respecter la convention de la coupe 		

	des mots fréquents, des mots référents pour des sons. - Connaître la notion d'homonyme et écrire sans erreur un nombre croissant d'homonymes jusqu'à la fin du cycle.	- Mémoriser la graphie de la syllabe finale des noms terminés par <i>-ail, -eil, -euil</i> .	syllabique à la ligne.
--	--	--	------------------------

Lanque vivante / Compétence 2 : La pratique d'une lanque vivante étrangère

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes.

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
RÉAGIR ET DIALOGUER	Enrichir le vocabulaire
- Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots	Travailler sur les composantes sonores de la langue : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise.
- Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé	Grammaire : savoir utiliser les formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination.
- Répondre à des questions et en poser (sujets familiers ou besoins immédiats)	Connaître l'orthographe des mots appris.
- Épeler des mots familiers	Connaître les modes de vie du pays afin de favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir.
COMPRENDRE À L'ORAL	
- Comprendre les consignes de classe	
- Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes	
- Suivre des instructions courtes et simples	
PARLER EN CONTINU	
- Reproduire un modèle oral	
- Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages	
- Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition	
LIRE	
- Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant	
- sur des éléments connus (indications, informations)	
- Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple,	
- accompagné éventuellement d'un document	

<ul style="list-style-type: none"> - visuel <p>ÉCRIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copier des mots isolés et des textes courts - Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles - Renseigner un questionnaire - Produire de manière autonome quelques phrases - Écrire sous la dictée des expressions connues 	
---	--

Mathématiques / Compétence 3 : Les principaux éléments de mathématiques

La résolution de problèmes joue un rôle essentiel dans l'activité mathématique. Elle est présente dans tous les domaines et s'exerce à tous les stades des apprentissages.

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Progression proposée par le BO pour le CE2	Progression proposée par le BO pour le CM1	Progression proposée par le BO pour le CM2
Nombres	Nombres	Nombres	Nombres
<p>- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples ;</p>	<p>Les nombres entiers jusqu'au million</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au million. - Comparer, ranger, encadrer ces nombres. - Connaître et utiliser des expressions telles que : double, moitié ou demi, triple, quart d'un nombre entier. - Connaître et utiliser certaines relations entre des nombres d'usage courant : entre 5, 10, 25, 50, 100, entre 15, 30 et 60. 	<p>Les nombres entiers jusqu'au milliard</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître, savoir écrire et nommer les nombres entiers jusqu'au milliard. - Comparer, ranger, encadrer ces nombres. - La notion de multiple : reconnaître les multiples des nombres d'usage courant : 5, 10, 15, 20, 25, 50. 	<p>Les nombres entiers</p>
		<p>Fractions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer les fractions simples et décimales en utilisant le vocabulaire : demi, tiers, quart, dixième, centième. - Utiliser ces fractions dans des cas simples de partage ou de codage de mesures de grandeurs. 	<p>Fractions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer une fraction simple par deux entiers consécutifs. - Écrire une fraction sous forme de somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1. - Ajouter deux fractions décimales ou deux fractions simples de même dénominateur.
		<p>Nombres décimaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/100ème). 	<p>Nombres décimaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la valeur de chacun des chiffres de la partie décimale en fonction de sa position (jusqu'au 1/10 000ème). - Savoir :

		<ul style="list-style-type: none"> - Savoir : . les repérer, les placer sur une droite graduée, . les comparer, les ranger, . les encadrer par deux nombres entiers consécutifs, . passer d'une écriture fractionnaire à une écriture à virgule et réciproquement. 	<ul style="list-style-type: none"> . les repérer, les placer sur une droite graduée en conséquence, . les comparer, les ranger, . produire des décompositions liées à une écriture à virgule, en utilisant 10 ; 100 ; 1 000... et 0,1 ; 0,01 ; 0,001... - Donner une valeur approchée à l'unité près, au dixième ou au centième près.
	Calcul (sur les nombres entiers)	Calcul	Calcul
<ul style="list-style-type: none"> - restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 ; - utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) ; - ajouter 2 fractions décimales ou 2 fractions simples de même dénominateur ; - calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ; - estimer l'ordre de grandeur d'un résultat; - utiliser une calculatrice ; - résoudre des problèmes relevant des quatre opérations 	<p>Calculer mentalement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoriser et mobiliser les résultats des tables d'addition et de multiplication. - Calculer mentalement des sommes, des différences, des produits. 	<p>Calculer mentalement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les connaissances et capacités en calcul mental sur les nombres entiers. - Multiplier mentalement un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1 000. - Estimer mentalement un ordre de grandeur du résultat. 	<p>Calculer mentalement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les connaissances et capacités en calcul mental sur les nombres entiers et décimaux. - Diviser un nombre entier ou décimal par 10, 100, 1 000.
	<p>Effectuer un calcul posé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Addition, soustraction et multiplication. - Connaître une technique opératoire de la division et la mettre en œuvre avec un diviseur à un chiffre. - Organiser ses calculs pour trouver un résultat par calcul mental, posé, où à l'aide de la calculatrice. - Utiliser les touches des opérations de la calculatrice. 	<p>Effectuer un calcul posé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Addition et soustraction de deux nombres décimaux. - Multiplication d'un nombre décimal par un nombre entier. - Division euclidienne de deux entiers. - Division décimale de deux entiers. - Connaître quelques fonctionnalités de la calculatrice utiles pour effectuer une suite de calculs. 	<p>Effectuer un calcul posé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Addition, soustraction, multiplication de deux nombres entiers ou décimaux. - Division d'un nombre décimal par un nombre entier. - Utiliser sa calculatrice à bon escient.
	<p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes relevant des quatre opérations. 	<p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes engageant une démarche à une ou plusieurs étapes. 	<p>Problèmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes de plus en plus complexes.
Géométrie	Géométrie	Géométrie	Géométrie
<ul style="list-style-type: none"> - reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels ; - utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision ; - percevoir et reconnaître parallèles et perpendiculaires ; - résoudre des problèmes de reproduction, de construction ; 	<p>Dans le plan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire, nommer et reproduire, tracer des figures géométriques : carré, rectangle, losange, triangle rectangle. - Vérifier la nature d'une figure plane en utilisant la règle graduée et l'équerre. - Construire un cercle avec un compas. - Utiliser en situation le vocabulaire : côté, sommet, angle, milieu. - Reconnaître qu'une figure possède un ou plusieurs axes de symétrie, par pliage ou à l'aide du papier calque. - Tracer, sur papier quadrillé, la figure symétrique d'une figure donnée par rapport à une droite donnée. 	<p>Dans le plan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître que des droites sont parallèles. - Utiliser en situation le vocabulaire géométrique : points alignés, droite, droites perpendiculaires, droites parallèles, segment, milieu, angle, axe de symétrie, centre d'un cercle, rayon, diamètre. - Vérifier la nature d'une figure plane simple en utilisant la règle graduée, l'équerre, le compas. - Décrire une figure en vue de l'identifier parmi d'autres figures ou de la faire reproduire. 	<p>Dans le plan</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les instruments pour vérifier le parallélisme de deux droites (règle et équerre) et pour tracer des droites parallèles. - Vérifier la nature d'une figure en ayant recours aux instruments. - Construire une hauteur d'un triangle. - Reproduire un triangle à l'aide d'instruments.

	<p>Dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire et nommer : un cube, un pavé droit. - Utiliser en situation le vocabulaire : face, arête, sommet. 	<p>Dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire et nommer les solides droits : cube, pavé, prisme. - Reconnaître ou compléter un patron de cube ou de pavé. 	<p>Dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître, décrire et nommer les solides droits : cube, pavé, cylindre, prisme. - Reconnaître ou compléter un patron de solide droit.
	<p>Problèmes de reproduction, de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reproduire des figures (sur papier uni, quadrillé ou pointé), à partir d'un modèle. - Construire un carré ou un rectangle de dimensions données. 	<p>Problèmes de reproduction, de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter une figure par symétrie axiale. - Tracer une figure simple à partir d'un programme de construction ou en suivant des consignes. 	<p>Problèmes de reproduction, de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tracer une figure (sur papier uni, quadrillé ou pointé), à partir d'un programme de construction ou d'un dessin à main levée (avec des indications relatives aux propriétés et aux dimensions).
Grandeurs et mesure	Grandeurs et mesure	Grandeurs et mesure	Grandeurs et mesure
<ul style="list-style-type: none"> - utiliser les unités de mesure usuelles ; - utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ; - connaître et utiliser les formules du périmètre et de l'aire d'un carré, d'un rectangle et d'un triangle ; - résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions. 	<p>Connaître les unités de mesure suivantes et les relations qui les lient :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Longueur : le mètre, le kilomètre, le centimètre, le millimètre ; . Masse : le kilogramme, le gramme ; . Capacité : le litre, le centilitre ; . Monnaie : l'euro et le centime ; . Temps : l'heure, la minute, la seconde, le mois, l'année. 	<p>Connaître et utiliser les unités usuelles de mesure des durées, ainsi que les unités du système métrique pour les longueurs, les masses et les contenances, et leurs relations.</p>	
	<p>Utiliser des instruments pour mesurer des longueurs, des masses, des capacités, puis exprimer cette mesure par un nombre entier ou un encadrement par deux nombres entiers.</p>	<p>Reporter des longueurs à l'aide du compas.</p>	
	<p>Calculer le périmètre d'un polygone.</p>	<p>Connaître les formules du périmètre du carré et du rectangle.</p>	<p>Connaître la formule de la longueur d'un cercle. Connaître la formule du volume du pavé droit (initiation à l'utilisation d'unités métriques de volume).</p>
	<p>Lire l'heure sur une montre à aiguilles ou une horloge.</p>		<p>Calculer une durée à partir de la donnée de l'instant initial et de l'instant final.</p>
	<p>Angles Vérifier qu'un angle est droit en utilisant l'équerre ou un gabarit.</p>	<p>Angles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparer les angles d'une figure en utilisant un gabarit. - Estimer et vérifier en utilisant l'équerre, qu'un angle est droit, aigu ou obtus. 	<p>Angles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reproduire un angle donné en utilisant un gabarit.
		<p>Aires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer ou estimer l'aire d'une surface grâce à un pavage effectif à l'aide d'une surface de référence ou grâce à l'utilisation d'un réseau quadrillé. - Classer et ranger des surfaces selon leur aire. 	<p>Aires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calculer l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle en utilisant la formule appropriée. - Connaître et utiliser les unités d'aire usuelles (cm², m² et km²).

	Problèmes - Résoudre des problèmes dont la résolution implique les grandeurs ci-dessus.	Problèmes - Résoudre des problèmes dont la résolution implique éventuellement des conversions.	Problèmes - Résoudre des problèmes dont la résolution implique des conversions. - Résoudre des problèmes dont la résolution implique simultanément des unités différentes de mesure.
	Organisation et gestion de données	Organisation et gestion de données	Organisation et gestion de données
- lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques ; - savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ; - résoudre des problèmes mettant en jeu une situation de proportionnalité	Savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution.		
	Utiliser un tableau ou un graphique en vue d'un traitement des données.	Construire un tableau ou un graphique.	
		Interpréter un tableau ou un graphique.	
		Lire les coordonnées d'un point.	
		Placer un point dont on connaît les coordonnées.	
	Utiliser un tableau ou la "règle de trois" dans des situations très simples de proportionnalité.		Résoudre des problèmes relevant de la proportionnalité et notamment des problèmes relatifs aux pourcentages, aux échelles, aux vitesses moyennes ou aux conversions d'unité, en utilisant des procédures variées (dont la "règle de trois").

Sciences expérimentales et technologie / Compétence 3 : La culture scientifique et technologique

Les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. Les travaux des élèves font l'objet d'écrits divers consignés, par exemple, dans un carnet d'observations ou un cahier d'expériences.

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
<u>Comp. 3 : la culture scientifique et technologique</u>	Comprendre et décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, agir sur lui, et maîtriser les changements induits par l'activité humaine.
- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;	Saisir la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part.
	Apprendre à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé.
	Comprendre que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

<ul style="list-style-type: none"> - manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ; - mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ; - exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ; - maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques et les mobiliser dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante : <ul style="list-style-type: none"> - le ciel et la terre - la matière - l'énergie - l'unité et la diversité du vivant - le fonctionnement du corps humain et la santé - les êtres vivants dans leur environnement - les objets techniques - Mobiliser ses connaissances pour comprendre quelques questions liées à l'environnement et au développement durable et agir en conséquence. <p><u>Comp. 7 : L'autonomie et l'initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal. 	Le ciel et la Terre
	Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation de la Terre sur elle-même ; la durée du jour et son changement au cours des saisons.
	Le mouvement de la Lune autour de la Terre.
	Lumières et ombres.
	Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines.
	La matière
	L'eau : une ressource
	- états et changements d'état ;
	- le trajet de l'eau dans la nature ;
	- le maintien de sa qualité pour ses utilisations.
	L'air et les pollutions de l'air.
	Mélanges et solutions.
	Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.
	L'énergie
	Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables).
	Besoins en énergie, consommation et économie d'énergie.
	L'unité et la diversité du vivant
	Présentation de la biodiversité : recherche de différences entre espèces vivantes.
	Présentation de l'unité du vivant : recherche de points communs entre espèces vivantes.
	Présentation de la classification du vivant : interprétation de ressemblances et différences en termes de parenté.
	Le fonctionnement du vivant
	Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal).
	Les conditions de développement des végétaux et des animaux.
	Les modes de reproduction des êtres vivants.
	Le fonctionnement du corps humain et la santé
	Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).
	Première approche des fonctions de nutrition : digestion, respiration et circulation sanguine.
	Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité.
	Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements, notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du sommeil.
	Les êtres vivants dans leur environnement
L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.	
Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires.	
L'évolution d'un environnement géré par l'Homme : la forêt ; importance de la biodiversité.	
Les objets techniques	
Circuits électriques alimentés par des piles.	
Règles de sécurité, dangers de l'électricité.	
Leviers et balances, équilibres.	
Objets mécaniques, transmission de mouvements.	

Techniques usuelles de l'information et de la communication / Compétence 4 : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le programme du cycle des approfondissements est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes règlementaires définissant le B2i.

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques : fonction des différents éléments, utilisation de la souris. - Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus. - Produire un document numérique : texte, image, son. - Utiliser l'outil informatique pour présenter un travail. - Lire un document numérique. - Chercher des informations par voie électronique - Découvrir les richesses et les limites des ressources de l'internet. - Echanger avec les technologies de l'information et de la communication. 	<p>s'approprier un environnement informatique de travail : maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur (fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier)</p> <p>adopter une attitude responsable</p> <p>créer, produire, traiter, exploiter des données : utiliser un traitement de texte, écrire un document numérique</p> <p>s'informer, se documenter : effectuer une recherche en ligne, identifier et trier des informations.</p> <p>communiquer, échanger : envoyer et recevoir des messages</p>

Histoire et Géographie / Compétence 5 : La culture humaniste

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
	<p style="text-align: center;">Histoire</p> <p><i>Identifier et caractériser simplement les grandes périodes : connaître les personnages ou événements représentatifs de chacune de ces périodes. Les événements et les personnages indiqués en italique constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts.</i></p> <p>La Préhistoire Les premières traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture, l'apparition de l'art. <i>L'homme de Tautavel il y a près de 500 000 ans ; Lascaux il y a 17 000 ans.</i></p> <p>L'Antiquité Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain. <i>Jules César et Vercingétorix ; 52 avant notre ère : Alésia.</i></p>

<p>- lire et utiliser différents langages : textes, cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;</p> <p>- identifier les périodes de l'histoire au programme</p> <p>- connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (événements et personnages)</p>	<p>Le Moyen Âge Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France. Les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église. Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam. La guerre de Cent Ans. <i>496 : baptême de Clovis ; 800 : couronnement de Charlemagne ; 987 : Hugues Capet, roi de France ; Saint Louis ; Jeanne d'Arc.</i></p> <p>Les Temps modernes Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage. La Renaissance : les arts, quelques découvertes scientifiques, catholiques et protestants. Louis XIV un monarque absolu. Les Lumières. <i>Gutenberg ; 1492 : Christophe Colomb en Amérique ; François Ier ; Copernic ; Galilée ; Henri IV et l'édit de Nantes ; Richelieu ; Louis XIV, Voltaire, Rousseau.</i></p> <p>La Révolution française et le XIX^{ème} siècle La Révolution française et le Premier empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur, les grandes réformes de Napoléon Bonaparte. La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration. L'installation de la démocratie et de la République. <i>Louis XVI ; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; 26 août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; 21 septembre 1792 : proclamation de la République ; 1804 : Napoléon Ier, empereur des Français ; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage ; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ; Pasteur ; Marie Curie ; 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.</i></p> <p>Le XX^{ème} siècle et notre époque La violence du XX^{ème} siècle : - les deux conflits mondiaux ; - l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité. La révolution scientifique et technologique, la société de consommation. La Vème République. La construction européenne. <i>1916 : bataille de Verdun ; Clemenceau ; 11 novembre 1918 : armistice de la Grande Guerre ; 18 juin 1940 : appel du général de Gaulle ; Jean Moulin ; 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe ; 1945 : droit de vote des femmes en France ; 1957 : traité de Rome ; 1958 : Charles de Gaulle et la fondation de la Vème République ; 1989 : chute du mur de Berlin ; 2002 : l'euro, monnaie européenne.</i></p>
<p>- lire et utiliser différents langages : textes, cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;</p> <p>- connaître les principaux caractères géographiques physiques et humains de la région où vit l'élève, de la France, de l'Union européenne, les repérer sur des cartes à différentes échelles ;</p>	<p style="text-align: center;">Géographie</p> <p><i>Décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier, et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. La fréquentation régulière du globe, de cartes, de paysages est nécessaire.</i> <i>Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable.</i> <i>Les repères indispensables sont mentionnés en italique, ils intègrent et construisent progressivement le cadre européen et mondial du programme. Ils peuvent être complétés en fonction des choix du professeur.</i></p> <p>Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves - les paysages de village, de ville ou de quartier, la circulation des hommes et des biens, les principales activités économiques ; - un sujet d'étude au choix permettant une première approche du développement durable (en relation avec le programme de sciences expérimentales et de technologie) : l'eau dans la commune (besoins et traitement) ou les déchets (réduction et recyclage) ; - le département et la région. <i>Étude de cartes.</i></p>

<p>- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.</p>	<p>Le territoire français dans l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - les grands types de paysages ; - la diversité des régions françaises ; - les frontières de la France et les pays de l'Union européenne. <p><i>Principaux caractères du relief, de l'hydrographie et du climat en France et en Europe : étude de cartes.</i> <i>Le découpage administratif de la France (départements, régions) : étude de cartes.</i> <i>Les pays de l'Union européenne : étude de cartes.</i></p>
	<p>Les Français dans le contexte européen</p> <ul style="list-style-type: none"> - la répartition de la population sur le territoire national et en Europe ; - les principales villes en France et en Europe. <p><i>Répartition de la population et localisation des principales villes : étude de cartes.</i></p>
	<p>Se déplacer en France et en Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> - un aéroport ; - le réseau autoroutier et le réseau TGV. <p><i>Le réseau ferré à grande vitesse en Europe : étude de cartes.</i></p>
	<p>Produire en France</p> <ul style="list-style-type: none"> - quatre types d'espaces d'activités : une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole et une zone de tourisme. <p><i>Dans le cadre de l'approche du développement durable ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.</i></p>
	<p>La France dans le monde</p> <ul style="list-style-type: none"> - les territoires français dans le monde ; - la langue française dans le monde (en relation avec le programme d'instruction civique et morale). <p><i>Ces deux questions s'appuieront sur une étude du globe et de planisphères : les océans et continents, les grands traits du relief de la planète, les principales zones climatiques, les zones denses et vides de population, les espaces riches et pauvres à l'échelle de la planète.</i></p> <p>Au cours de ces trois années, le programme peut être étudié dans l'ordre de sa présentation. Le CE2 peut être consacré aux "réalités géographiques locales" ; au CM1, les élèves peuvent étudier "le territoire français dans l'Union européenne", "la population de la France et de l'Europe" et "se déplacer en France et en Europe" ; le CM2 peut être consacré aux parties "produire en France", "la France dans le monde".</p>

Pratiques artistiques et histoire des arts / Compétence 5 : La culture humaniste

L'histoire des arts en relation avec les autres enseignements aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique. L'enseignement d'histoire des arts s'articule sur les six périodes historiques du programme d'histoire ; il prend en compte les six grands domaines artistiques suivants :

- les arts de l'espace : architecture, jardins, urbanisme ;
- les arts du langage : littérature, poésie ;
- les arts du quotidien : objets d'art, mobilier, bijoux ;
- les arts du son : musique, chanson ;
- les arts du spectacle vivant : théâtre, chorégraphie, cirque ;
- les arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
<ul style="list-style-type: none"> - pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ; - inventer et réaliser des œuvres plastiques à visée artistique ou expressive. 	Arts visuels : arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques.
	Développer l'expression et la création par des pratiques régulières et diversifiées et références aux œuvres
	Acquérir des savoirs et techniques spécifiques
	Cerner la notion d'œuvre d'art et distinguer la valeur d'usage de la valeur esthétique des objets étudiés
<ul style="list-style-type: none"> - interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ; - inventer et réaliser des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive. 	Education musicale
	S'exercer à des pratiques concernant la voix et l'écoute : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.
	Réaliser des jeux rythmiques sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés
	Grâce à des activités d'écoute, s'exercer à comparer des œuvres musicales, découvrir la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. percevoir et l'identifier des éléments musicaux caractéristiques de la musique
<ul style="list-style-type: none"> - distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ; - reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ; - exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances 	Histoire des arts
	La Préhistoire et l'Antiquité gallo-romaine - Architecture préhistorique (un ensemble mégalithique) et antique (des monuments gallo-romains). - Une mosaïque gallo-romaine. - Peintures de Lascaux ; une sculpture antique.
	Le Moyen Âge - Architecture religieuse (une église romane ; une église gothique ; une mosquée ; une abbaye) ; bâtiments et sites militaires et civils (un château fort ; une cité fortifiée ; une maison à colombage). - Un extrait d'un roman de chevalerie. - Un costume, un vitrail, une tapisserie. - Musique religieuse (un chant grégorien) et musique profane (une chanson de troubadour). - Une fête et un spectacle de la culture populaire et nobiliaire (le carnaval, le tournoi). - Une fresque ; une sculpture romane ; une sculpture gothique ; un manuscrit enluminé.
	Les Temps modernes - Une architecture royale (un château de la Loire, Versailles), une architecture militaire (une fortification) ; une place urbaine ; un jardin à la française. - Des poésies de la Renaissance ; un conte ou une fable de l'époque classique. - Une pièce de mobilier et de costume ; un moyen de transport ; une tapisserie. - Musique instrumentale et vocale du répertoire baroque et classique (une symphonie ; une œuvre vocale religieuse).

<ul style="list-style-type: none"> - inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive. 	<p>Une chanson du répertoire populaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un extrait de pièce de théâtre. - Des peintures et sculptures de la Renaissance, des XVIIème et XVIIIème siècles (Italie, Flandres, France).
	<p>Le XIXème siècle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une architecture industrielle (une gare). Urbanisme : un plan de ville. - Des récits, des poésies. - Des éléments de mobilier et de décoration et d'arts de la table (Sèvres, Limoges). - Extraits musicaux de l'époque romantique (symphonie, opéra). - Un extrait de pièce de théâtre, de ballet. - Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux (romantisme, réalisme, impressionnisme) ; un maître de la sculpture ; un court-métrage des débuts du cinématographe ; des photographies d'époque.
	<p>Le XXème siècle et notre époque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Architecture : ouvrages d'art et habitat. - Des récits, nouvelles, récits illustrés, poésies. - Design graphique (une affiche) ; design de transport (un train). - Des musiques du XXème siècle (dont jazz, musiques de films, chansons). - Spectacle de mime, de cirque, de théâtre ; un extrait d'un spectacle de danse moderne ou contemporaine. - Quelques œuvres illustrant les principaux mouvements picturaux contemporains ; une sculpture ; des œuvres cinématographiques (dont le cinéma muet) et photographiques ; des œuvres cinématographiques illustrant les différentes périodes historiques.

Instruction civique et morale / Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
<p>Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître les symboles de l'Union européenne ; - comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ; - avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ; <p>Avoir un comportement responsable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ; - respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ; - prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ; - coopérer avec un ou plusieurs camarades ; - faire quelques gestes de premier secours ; - obtenir l'attestation de première éducation à la route ; - savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital. 	<p>Développer l'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les gestes de premier secours, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.</p>
	<p>Connaître l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales. Celle-ci peut être expliquée, à partir d'adages juridiques ("nul n'est censé ignorer la loi", "on ne peut être juge et partie", etc.).</p>
	<p>Connaître les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le refus des discriminations de toute nature, - la démocratie représentative (l'élection), - l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), - les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).
	<p>Connaître les traits constitutifs de la nation française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de géographie) - les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire), - les règles d'acquisition de la nationalité, la langue nationale (l'Académie française).
	<p>Connaître l'Union européenne et la francophonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le drapeau, - l'hymne européen, - la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne, - la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones (en relation avec le programme de géographie).

Education physique et sportive / Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques et Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative

Compétences attendues au palier 2 du socle commun	Programme du CE2, du CM1 et du CM2
<p>Comp. 6 : Les compétences sociales et civiques</p> <p>- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives.</p> <p>Comp. 7 : L'autonomie et l'initiative</p> <p>- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;</p> <p>- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;</p> <p>- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;</p> <p>- utiliser un plan.</p>	Eduquer à la santé par une meilleure connaissance du corps
	Eduquer à la sécurité, par des prises de risques contrôlées
	Eduquer à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).
	<p>Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)</p> <p>- Activités athlétiques : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin.</p> <p>- Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.</p>
	<p>Adapter ses déplacements à différents types d'environnement</p> <p>- Activités d'escalade : grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé).</p> <p>- Activités aquatiques et nautiques : plonger, s'immerger, se déplacer.</p> <p>- Activités de roule et glisse : réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo, en ski.</p> <p>- Activités d'orientation : retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.</p>
	<p>Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement</p> <p>- Jeux de lutte : amener son adversaire au sol pour l'immobiliser.</p> <p>- Jeux de raquettes : marquer des points dans un match à deux.</p> <p>- Jeux sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).</p>
<p>Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique</p> <p>- Danse : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers.</p> <p>- Activités gymniques : construire et réaliser un enchaînement de 4 ou 5 éléments "acrobatiques" sur divers engins (barres, moutons, poutres, tapis).</p>	

CE DOCUMENT EST ISSU DE WWW.SITECOLES.ORG
LE SITE DES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 1ER DEGRÉ